

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 novembre 2015



CCI France, ERDF et le Crédit Coopératif organisent un « **Tour de France de la transition énergétique en entreprise pour le climat** » qui débute le 19 novembre 2015. Alors que la COP 21 approche, ce tour consiste en des conférences de 2 heures relatives aux enjeux et opportunités de la transition énergétique et d'une économie bas carbone pour les entreprises. Plusieurs étapes sont déjà programmées pour 2015 et des conférences seront également organisées en 2016.

Lors de ces conférences, l'avocat Arnaud Gossement, spécialiste du droit de l'environnement, expliquera les enjeux de la COP 21 et de la loi relative à la transition énergétique pour les entreprises. ERDF présentera des **scenarii sur les besoins énergétiques des régions d'ici 2030**. Le Crédit Coopératif abordera les modes de financement de la transition énergétique. Des entreprises (PME et ETI) témoigneront des impacts et des opportunités que la transition énergétique représente pour leur activité. Enfin les CCI présenteront leurs solutions d'accompagnement. Un recueil énergie-climat regroupant l'ensemble des actions des CCI vous sera envoyé le 30 novembre, pour le lancement de la COP. Les conférences du Tour de France seront animées par le journaliste Denis Cheissoux, animateur de l'émission « CO₂ mon amour » sur France Inter.

Les prochaines étapes déjà programmées sont celles de :

1. Niort, à la CCI Deux-Sèvres, le 19 novembre de 17h30 à 19h30
2. Paris, à la Bourse de Commerce, le 26 novembre de 17h30 à 19h00 (étape coorganisée par la CCI Paris - Ile-de-France et la CCI Essonne)
3. Saint-Quentin, à la CCI Aisne, le 3 décembre de 17h00 à 19h00
4. Chartres, à la CCI Eure-et-Loir, le 9 décembre de 14h00 à 16h30
5. Clermont-Ferrand, à la CCI Puy-de-Dôme, le 14 décembre de 17h00 à 19h00 (étape coorganisée par la CCI Puy-de-Dôme et Macédo)

Pour retrouver toutes les étapes du Tour de France et leur programme, et pour vous inscrire gratuitement à une conférence, rendez-vous sur :

www.cci.fr/developpement-durable/cop-21#Tour-de-France-climat

Contact :


CCI France : Françoise Fraysse – f.fraysse@ccifrance.fr – 01 40 69 37 16

ERDF : Service Presse ERDF - erdf-service-presse@erdf.fr – 01 81 97 46 63

Crédit Coopératif : Tiara de Cerval – tiara.de-cerval@credit-cooperatif.coop – 01 47 24 83 47


A propos de CCI France :

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 162 chambres locales, régionales, et des DOM-COM, CCI France représente et défend les intérêts des 2 500 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. Chaque année, les CCI sensibilisent et accompagnent 90 000 entreprises en matière de développement durable. Plus particulièrement en matière de transition énergétique, les CCI réalisent des visites énergie en entreprises pour les aider à améliorer leur performance énergétique, et proposent des accompagnements tels qu'à la certification ISO 50001 de systèmes de management de l'énergie. Les CCI accompagnent également le développement des filières françaises des énergies renouvelables.

www.cci.fr -  @ccifrance @CCI_DD

A propos de ERDF :

ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité sur 95% du territoire français qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

www.erdf.fr -  @erdf

A propos du Crédit Coopératif :

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif.

www.credit-cooperatif.coop -  @credit_coop_